

LE DEVOIR

LIBRE DE PENSER

Autochtones: de nation à nations

15 avril 2015 | Bernard Drainville - *Candidat à la chefferie du Parti québécois* | Québec



Photo: Paul Chiasson La Presse canadienne

Le Québec devra garantir le maintien intégral des droits des Premières Nations en l'état actuel, écrit Bernard Drainville.

Le 20 mars 1985, l'Assemblée nationale adoptait une motion reconnaissant les nations autochtones. C'était le début d'une relation de nation à nations, plus respectueuse et plus féconde. Dans le cadre de la course à la chefferie du Parti québécois, il m'a semblé incontournable d'aborder l'enjeu de nos relations avec ces nations, nous qui partageons une si longue histoire et un si vaste territoire. Comme candidat à la fonction de premier ministre du Québec, je prends ici trois engagements.

En premier lieu, je propose que deux fois par année, un représentant désigné par les nations autochtones s'adresse solennellement aux députés de l'Assemblée nationale du Québec, au Salon bleu. Une première fois à la rentrée parlementaire de l'automne, et l'autre, à la conclusion de nos travaux en juin. Chacune de ces adresses sera le point de départ d'une journée entièrement consacrée aux affaires autochtones.

Deuxièmement, je propose de créer un ministère des Affaires autochtones en bonne et due forme, avec un ministre en titre ayant les moyens de défendre avec vigueur les questions autochtones auprès de ses collègues du cabinet. À cette fin, il présidera un comité interministériel responsable de faire avancer les dossiers au sein du gouvernement et de l'État québécois.

Le troisième est de mettre en oeuvre une Table de concertation Québec–Premières Nations. En plus des enjeux liés aux redevances, à la cogestion, à la consultation et à la conservation du territoire, cette instance travaillera également sur les questions de santé, d'éducation, d'aménagement du territoire et de gouvernance propres à la réalité des Premières Nations. Selon moi, une attention particulière devra aussi être portée à l'apprentissage et la pérennité des langues autochtones.

Comme candidats à la chefferie d'un parti indépendantiste, nous avons également le devoir de présenter une vision des relations de nos nations respectives dans un Québec indépendant.

Dans un premier temps, je considère comme une évidence que le Québec devra garantir le maintien intégral des droits des Premières Nations en l'état actuel. Dans un deuxième temps, le Québec indépendant et les Premières Nations pourront négocier la forme d'autonomie la plus large possible, ainsi qu'un partenariat mutuellement bénéfique.

Plusieurs communautés autochtones du Québec ont pris leur développement économique en main avec succès. Mais nous savons aussi que plusieurs d'entre elles souffrent, vivant des problèmes socio-économiques graves et persistants, conséquence du traitement subi dans les derniers siècles. Un Québec indépendant devra donner un grand coup pour les aider à se relever, à se développer à leur pleine mesure, économiquement, socialement et culturellement.

Actuellement, le Québec finance autour de 20 % des dépenses fédérales, alors que 10 % de la population autochtone canadienne vit sur le territoire québécois. Cela signifie qu'un Québec indépendant pourra dégager des marges de manoeuvre financières importantes, de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars par année, dans ce domaine. Une partie substantielle de cette marge de manoeuvre pourra être consacrée à un plan à long terme pour aider les Premières Nations du Québec à se sortir de difficultés socio-économiques qui sont pour une bonne part le résultat de politiques des gouvernements passés, aussi bien canadien que québécois.

Nous n'y arriverons pas du jour au lendemain. Il faudra le faire en respectant l'autonomie des nations, en laissant à l'apprentissage, à l'invention, aux essais et aux erreurs, le temps de construire de nouveaux modèles de développement que nous ne pouvons complètement imaginer aujourd'hui. Le bénéfice d'une telle approche, évident pour les nations autochtones, sera très important aussi pour les Québécois.

Cette vision aura pour effet de rapprocher nos nations respectives, tout en respectant l'autonomie et l'identité de chacune. Ensemble, nous pouvons faire du Québec un pays où la renaissance culturelle et le développement économique et social des Premières Nations seront donnés en exemple à travers le monde.